

PRESTATIONS A REGLER A LA SORTIE

PRESTATIONS OBLIGATOIRES

FORFAIT JOURNALIER (Participation financière aux frais d'hébergement et d'entretien)	20,00 € / jour	
PARTICIPATION AUX FRAIS D'HOSPITALISATION: (dans certains cas uniquement, pour les actes médicaux supérieurs ou égaux à 120€)	24,00 €	

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ambulatoire Hospitalisation

ш	j
=	Ţ
	ָ
Щ	J
U)
Ш	J.
Ω	
Ω)
≥	2
⋖	
I	

SUPPLEMENT CHAMBRE SEULE : Tarif de base par jour : (du jour de l'entrée au jour de sortie inclus)	50,00 € remboursement selon votre mutuelle ou assurance	90,00 € remboursement selon votre mutuelle ou assurance
TELEVISION: Plafonné à 30 jours en hospitalisation complète	TV comprise	8.00 €
TELEPHONE : Mise à disposition et forfait communication initial : (6€ de location de téléphone puis 0,18€ l'unité de communication)	Compris	6.00 €

CHAMBRE DOUBLE

CHAMBRE: Tarif de base par jour:	1	1
TELEVISION: Plafonné à 30 jours en hospitalisation complète	8.00 €	8.00 €
TELEPHONE : Mise à disposition et forfait communication initial : (6€ de location de téléphone puis 0,18€ l'unité de communication)	6.00 €	6.00 €

ACCOMPAGNANT

	_	
ASSIETTE ANGLAISE VISITEUR ACCOMPAGNANT : (Repas froid)	15.00 €	15.00 €
REPAS ACCOMPAGNANT: (Repas chaud complet)	15.00 €	15.00 €
NUITEE ACCOMPAGNANT : (Nuitée et petit déjeuner compris)	1	40.00 €
PENSION COMPLETE ACCOMPAGNANT: (Dîner, Nuitée, petit déjeuner et déjeuner)	I	50.00 € Tarifs en vigueur en 2023